

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 051-23

Le 4 avril, 2023

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Shaw Communications Inc. CI B (SJR)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Rogers Communications Inc. (« Rogers ») et Shaw Communications Inc. (TSX : SJR.B) (« Shaw ») ont annoncé le 3 avril 2023, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Shaw Communications Inc. recevront 40,50\$ CA en espèces pour chaque action ordinaire de catégorie B de Shaw Communications Inc. échangée.

Les actions ordinaires de catégorie B de Shaw Communications Inc seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 4 avril 2023.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur SJR seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 5 avril 2022
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** SJR deviendra SJR1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** Une considération en espèces de 4050,00 \$ CA
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP :** NOTACUSIP

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veuillez noter que le 21 avril 2023, l'avance des échéances sera appliquée pour toutes les séries d'options en cours.

Shaw Communications Inc. (SJR) – SJR1

Les détenteurs d'options de type américain de Shaw Communications Inc. pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance accélérées (le 21 avril 2023) et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options SJR seront transférées à la classe d'options SJR1 qui constitue le nouveau livrable.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
SJR	SJR1

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 5 avril 2023
- **SYMBOLE DES CONTRATS À** FSJ sera radié
- **TERME SUR ACTIONS :**
- **SYMBOLE DES BTIC:** BSJ sera radié
- **NOMBRE DE CONTRATS:** N/A
- **MULTIPLICATEUR:** N/A

- **LIVRABLE PAR CONTRACT:** N/A
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** N/A
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** N/A

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FSJ seront radiées puisqu'il n'y a aucun intérêt en cours.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés